



Pôle Emploi, service public en Grève le 22 Mars

Parce que POLE EMPLOI, OPERATEUR PUBLIC, est lui aussi concerné par cette politique destructrice :

Le budget du ministère du travail et de son principal opérateur, Pôle emploi, sera amputé de 4 milliards d'euros en 4 ans et le gouvernement compte réduire les dépenses publiques de 3 points de PIB soit 60 milliards d'euros pour la même période.

- ✓ **Cette politique conduit à la suppression de 297 emplois en CDI et 1700 contrats aidés prévue par la loi de finance 2018 à Pôle emploi, et prévoit la suppression de 120 000 postes d'ici 2022 dans la fonction publique et ses opérateurs (dont plusieurs milliers à Pôle emploi).**

Ce mouvement du 22 mars est l'occasion pour tous les agents de Pôle emploi, de soutenir les revendications des OS qui réclament le rattrapage des pertes subies et une augmentation du pouvoir d'achat, une négociation immédiate pour le dégel du point d'indice, et une revalorisation générale des salaires.

Depuis 2011 le point salaire à Pôle emploi a augmenté de 1.5% (1% en 2014 et 0.5% en 2017) alors que l'inflation cumulée depuis 2011 dépassera les 6,8%. La direction organise méthodiquement la baisse des salaires à Pôle emploi avec sa proposition est de 0 % d'augmentation pour 2018 au motif que l'augmentation de la CSG a été compensée pour tous les agents (uniquement jusqu'en 2020 !).

Par ce mouvement du 22 mars, refusons le plan de destruction massive de nos emplois et réclamons toutes les créations statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin.

Par ce mouvement du 22 mars, revendiquons le respect à minima des engagements de POLE EMPLOI en matière d'égalité professionnelle et de véritables mesures qui permettent de supprimer les écarts injustifiés de salaire entre les femmes et les hommes.

Par ce mouvement du 22 mars, réclamons l'abrogation du jour de carence ou sa prise en charge pour les agents publics comme Pôle Emploi le fait pour les agents privé.es, la défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers.

Vu les choix politiques faits avec la suppression des cotisations salariales chômage et les restrictions budgétaires, c'est bien le financement et donc le devenir du Service Public de l'Emploi et de l'Assurance chômage qui sont en jeu.

N'attendons pas que la situation s'aggrave encore !

TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 22 MARS